

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 30 AOÛT 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

ÉTAPE D DU DOSSIER R-4008-2017

**DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA
VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^e Philip Thibodeau et M^e Hugo Sigouin-Plasse

Les **participants** à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Hélène Sicard

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Paule Hamelin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (AQPER)

Représentée par M^e Marie-Pierre Boudreau

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e Jean-Philippe Therriault

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (SÉ-AQLPA-GIRAM)

Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Début : 9 h 30

Fin : 11 h 45